



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:26-9558>

Département(s) de publication : 26

Annonce n° 26-9558

Travaux

---

### Section 1 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Centre Hospitalier de Valence - Etablissement support Ght Dav

**Type de Numéro national d'indentification :** SIRET

**N° National d'identification :** 26260013300082

**Ville :** Valence

**Code postal :** 26953

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 26

### Section 2 - Communication

**Lien direct aux documents de la consultation :** <https://www.marches-publics.info/mpiaaws/index.cfm?fuseaction=dematent.login&type=Dce&Idm=1771505>

**Identifiant interne de la consultation :** MC

**Intégralité des documents sur le profil d'acheteur :** Oui

**Utilisation de moyens de communication non communément disponibles :** Non

**Nom du contact :** <https://www.ch-valence.fr/marches-publics/>

### Section 3 - Procédure

**Type de procédure :** Procédure adaptée ouverte

**Conditions de participation :**

- **Aptitude à exercer l'activité professionnelle - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacité économique et financière - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation
- **Capacités techniques et professionnelles - conditions / moyens de preuve :** Renvoi au règlement de la consultation

**Technique d'achat :** Sans objet

**Date et heure limite de réception des plis :** 11/02/2026 à 16:00

**Présentation des offres par catalogue électronique :** Interdite

**Réduction du nombre de candidats :** Non

**Possibilité d'attribution sans négociation :** Non

**L'acheteur exige la présentations de variantes :** Non

**Critères d'attribution :** Valeur technique : 52% Démarche environnementale et management de la qualité associé : 08% Prix des prestations : 40%

## Section 4 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux pour l'opération de « Modernisation de l'hôpital de Saint-Vallier » - Relance lot 10

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45313100

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** La présente consultation est lancée par l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Drôme Ardèche Vercors conformément aux dispositions de l'article R.6132-16 du Code de la santé publique. Elle concerne les Hôpitaux Drôme Nord --- La précédente consultation lancée en appel d'offre ouvert ayant été déclarée sans suite pour cause d'erreur sur le besoin dans le DCE (à l'exception des lots N°01/02/03/04/05/06/07/08/09/11/12/13/14/15), la présente consultation est lancée en procédure adaptée en application des articles L. 2123-1 3°) et R. 2123-1 2°) et R2123-4 du Code de la Commande Publique. Elle concerne le lot 10 Ascenseurs

**Lieu principal d'exécution du marché :** 26240 - SAINT VALLIER

**Durée du marché (en mois) :** 17

**La consultation comporte des tranches :** Non

**La consultation prévoit une réservation de tout ou partie du marché :** Non

**Marché alloti :** Non

## Section 6 - Informations Complémentaires

**Visite obligatoire :** Non

**Autres informations complémentaires :** Questions complémentaires en cours de consultation : D'éventuelles questions administratives et techniques peuvent être posées par les opérateurs économiques. Elles sont exclusivement posées sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur : <http://www.ch-valence.fr/marches-publics/> . Ces questions peuvent être posées par les candidats au plus tard six jours calendaires avant la date limite de réception des offres. --- L'acheteur se réserve le droit d'apporter au plus tard six jours calendaires avant la date limite de remise des offres des modifications de détail au dossier de consultation. Les opérateurs économiques devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir n'élever aucune réclamation à ce sujet. --- Tous les échanges avec l'acheteur durant la consultation et après la remise des offres jusqu'à la notification /achèvement de la procédure se feront via le profil dématérialisé de l'acheteur. Aucun échange par mail ou téléphone n'est admis durant ces périodes. --- CONDITIONS PARTICULIERES D'EXECUTION CONCERNANT LA NEGOCIATION S'il estime que les offres peuvent être optimisées, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité de négocier ces dernières avec les trois soumissionnaires dont les offres initiales ont été les mieux classées après application des critères de sélection des offres prévus à l'article 14.2 du présent règlement. Le pouvoir adjudicateur se réserve néanmoins le droit d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation, conformément à l'article R. 2123-5 du CCP. Les soumissionnaires admis à la négociation sont informés des modalités et des échéances de la négociation par voie électronique sur le profil acheteur <https://www.ch-valence.fr/marches-publics/>. La négociation pourra porter sur l'ensemble des éléments des offres, à l'exclusion des exigences minimales à respecter par les offres et des critères de sélection des offres. La négociation se fera : -Soit par écrit (celles-ci donneront lieu à des échanges par courriers ou par voie électronique permettant de garantir une traçabilité de la procédure) et par rapport aux offres initialement établies -Soit dans le cadre d'une réunion de négociation avec les candidats. Cette réunion sera unique et se déroulera en visioconférence. Au terme des négociations, lorsque le pouvoir adjudicateur l'estime opportun, les soumissionnaires admis à participer aux négociations sont invités à remettre leur offre finale. A l'issue des négociations, il est rappelé que les offres qui demeurent irrégulières ou inacceptables sont

éliminées, conformément à l'article R. 2152-1 du CCP. Les offres finales, remises à l'issue des négociations, se verront appliquer les critères de jugement prévus à l'article 14.2 du règlement de la consultation

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 28/01/2026**